

Document d'informations clés

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

ATHYMIS GLOBAL – Part I (ISIN : FR0011092410)

FCP Géré par Athymis Gestion

Nom de l'initiateur : Athymis Gestion

Site internet : www.athymis.fr

Devise du produit : EUR

Contact : appelez-le + 33 (01) 53 20 49 90 pour de plus amples informations.

Autorité compétente : Athymis Gestion est agréée en France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers sous le numéro de GP : 08000035. L'Autorité des Marchés Financiers est chargée du contrôle d'Athymis Gestion en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Date de production : 22/12/2023

En quoi consiste ce produit ?

Type : Athymis Global est un Fonds Commun de Placement (FCP) de droit français relevant de la directive européenne 2014/91/UE (OPCVM)

Durée : le fonds a été créé le 19 Décembre 2007 pour une durée de 99 ans, sauf dans les cas de dissolution anticipée ou de prorogation.

Objectif : Le FCP a pour objectif, sur une durée de placement recommandée de plus de 5 ans, d'obtenir une performance supérieure à l'indicateur de référence composite suivant : 60% MSCI World All Countries EUR dividendes réinvestis + 40% €STR. Par une allocation d'actifs dynamique, la gestion cherche à optimiser le couple rendement/risque en ajustant régulièrement la structure du portefeuille du FCP en « produits de taux » et « actions ». En particulier, la gestion va rechercher des fonds performants et qui présentent une décorrélation les uns par rapport aux autres (par exemple en variant les styles de gestion et les zones géographiques). Le choix des OPCVM cibles repose sur l'analyse de l'historique des performances et de volatilité. De plus, la gestion s'assurera qu'aucun des fonds utilisés ne puisse procurer à lui seul un risque excessif pour le portefeuille global. L'allocation tactique, géographique et sectorielle sera réactive aux conditions de marché. La gestion pourra effectuer des mouvements d'allocation d'amplitude importante en fonction de ses anticipations.

Le FCP est investi jusqu'à 100% de son actif net au travers d'OPCVM français et/ou européens coordonnés investis en actions de tous secteurs, produits de taux de différentes catégories incluant les obligations de pays émergents et convertibles. Les zones géographiques pourront être européennes ou internationales. Le risque de change peut s'élever jusqu'à 50% de l'actif net.

La poche OPCVM actions peut varier entre 50% et 100% de l'actif net sur toutes les zones géographiques, sans contrainte de taille de capitalisation.

La poche OPCVM taux et monétaire peut varier de 0% à 50% de l'actif net. Le FCP pourra investir dans des OPCVM d'obligations privées de différentes catégories (l'investissement réalisé sur les

titres « High Yield » n'est pas supérieur à 20% de l'actif net), ainsi que dans des OPCVM d'obligations de pays émergents.

Le FCP pourra investir jusqu'à 20% de son actif net en parts ou actions d'OPCVM exposés sur les marchés des matières première, OPCVM investis en obligations catastrophes ou OPCVM de volatilité.

L'OPCVM peut investir dans des OPC sous-jacents gérés par la société de gestion.

Le FCP peut procéder à des opérations portant sur des instruments financiers à terme négociés sur des marchés réglementés français et étrangers ou de gré à gré dans la limite de 100% de son actif net (change à terme, swaps de taux, d'indices, de change). Ces opérations se feront dans le cadre de la couverture des risques de taux et actions, ainsi que du risque de change.

Indicateur de référence : 60% MSCI World AC EUR dividendes réinvestis + 40% €STR

Affectations des revenus : Capitalisation

Heure limite de centralisation des ordres de souscriptions/rachats : Les demandes de souscription et de rachat sont centralisées chaque jour ouvré à 11h et sont réalisées sur la base de la prochaine valeur liquidative.

Fréquence de valorisation : la valeur liquidative est calculée quotidiennement à l'exception des jours de fermeture de la Bourse de Paris et des jours fériés légaux français.

Investisseur de détails visés : Tous souscripteurs

Assurance : Non Applicable

Dépositaire : BNP Paribas

Le prospectus, les rapports annuels et les derniers documents périodiques, ainsi que toute les informations pratiques et notamment où trouver la dernière valeur liquidative sont disponibles sur notre site internet www.athymis.fr ou sur simple demande écrite, gratuitement, à : Athymis Gestion – 10 rue Notre Dame de Lorette. 75009 Paris

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur de risque

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

Risque le plus faible

Risque le plus élevé

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez les actions pendant 5 années.



Avertissement : le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins de retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit

enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé le produit dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe de risque entre basse et moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent entre un niveau faible et moyen, si la situation venait à se détériorer sur les marchés financiers, il est peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques matériellement pertinents et non pris en compte dans l'indicateur :

Risque de crédit : Le risque de crédit correspond au risque de baisse de la qualité de crédit d'un émetteur ou de défaut de ce dernier. La valeur des titres de créance ou des titres obligataires, dans lesquels est investi l'OPC, peut baisser, entraînant une baisse de sa valeur liquidative.

Garantie : Le capital investi initialement n'est pas garanti.

Scénarios de performance (montants exprimés en Euros) :

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision. Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Période d'investissement recommandée : 5 ans			
Exemple d'investissement : 10,000€		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Scénarios			
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.		
Scénario de tension	Rendement annuel moyen	-54.51%	-15.88%
	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	4 550 €	4 210 €
Scénario défavorable	Rendement annuel moyen	-23.83%	-4.34%
	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	7 620 €	8 010 €
Scénario intermédiaire	Rendement annuel moyen	-0.65%	+1.71%
	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	9 940 €	10 890 €
Scénario favorable	Rendement annuel moyen	+27.46%	+6.53%
	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	12 750 €	13 720 €

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même dont la part reversée à votre conseiller ou distributeur par Athymis Gestion. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Le scénario de tension montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marchés extrêmes.

Scenari defavorable : ce type de scenari s'est produit pour un investissement dans le produit entre le 31/12/2021 et le 30/11/2023

Scenario intermédiaire : ce type de scenario s'est produit pour un investissement dans le produit entre le 28/02/2014 et le

Scénario favorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement dans le produit entre le 30/06/2016 et le 30/06/2021

Que se passe-t-il si Athymis Gestion n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement

Coûts au fil du temps (montants exprimés en Euros) :

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu’au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 EUR sont investis.

Investissement : 10,000€	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Coûts totaux	641 €	2 356 €
Incidence des coûts annuels (*)	6.52%	4.22%

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 6.52 % avant déduction des coûts et de 1.71 % après cette déduction.

Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu’elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant.

Composition des coûts :

Coûts ponctuels à l’entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d’entrée	3.00% du montant que vous payez au moment de l’entrée dans l’investissement. Il s’agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	EUR 300
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	EUR 0
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	2.97 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l’année passée.	EUR 288
Coûts de transaction	0 % de la valeur de votre investissement par an. Il s’agit d’une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	EUR 0
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats et commission d’intéressement	15% de la performance du FCP supérieure à 7% net (après imputation des frais de gestion fixes) limité à 1.4 % de l’actif net. L'estimation des coûts totaux comprend la moyenne au cours des 5 dernières années	EUR 53

Combien de temps dois-je conserver et puis je retirer de l’argent de façon anticipée ?

La durée de placement recommandée est de 5 ans au minimum en raison de la nature du sous-jacent de cet investissement.
 La détention pour une durée inférieure à la période recommandée peut ne pas être dans l'intérêt de l'investisseur.
 Vous pouvez demander le remboursement de vos actions chaque jour, les opérations de rachat sont exécutées de façon quotidienne.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Vous pouvez formuler une réclamation concernant le produit ou le comportement (i) d’Athymis Gestion (ii) d’une personne qui fournit des conseils au sujet de ce produit, ou (iii) d’une personne qui vend ce produit en adressant un courrier électronique ou un courrier postal aux personnes suivantes, selon le cas :

- Si votre réclamation concerne une personne qui vous fournit des conseils sur le produit ou bien qui vous le propose, veuillez contacter cette personne directement.
- Si votre réclamation concerne plus spécifiquement le produit lui-même ou le comportement d’Athymis Gestion, vous pouvez adresser un courrier à l’adresse suivante : Athymis Gestion – 10 rue Notre Dame de Lorette. 75009 Paris

Nous vous invitons à consulter la procédure de traitement des réclamations disponible sur le site internet de la société www.athymis.fr pour plus d’informations et notamment sur la possibilité d’un recours au Médiateur de l’Autorité des Marchés Financiers.

Autres informations pertinentes

Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.
 Les informations relatives aux performances passées sont disponibles sur le lien suivant : www.athymis.fr / Rubrique "Nos Fonds" jusqu'à 10 ans en fonction de la date de création de l'action.
 L’objectif extra-financier du fonds est conforme aux dispositions de l’article 6 du Règlement SFDR. Cet objectif ne promeut pas de caractéristique environnementale et/ou sociale particulière, ni ne poursuit un objectif spécifique de durabilité (environnemental et/ou social).
 Les informations relatives à la finance durable sont disponibles sur le lien suivant : www.athymis.fr / Rubrique "ESG"
 Un mécanisme de plafonnement des rachats (dit de « Gates ») peut être mis en œuvre par la société de gestion. Pour plus d’information, veuillez-vous reporter à la rubrique « Dispositif de plafonnement des rachats » du prospectus.